

**DEC/MT/25/12/113
DECISION DU MAIRE**

Par délégation du Conseil Municipal
(Article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)
En application de la délibération du 18 octobre 2023

La Maire de la Commune de l'Île d'Yeu

Considérant la délibération du 18 octobre 2023 donnant délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans

DECIDE

- **DE FIXER** à partir du 1^{er} janvier 2026, les tarifs du marché de Port Joinville comme ci-dessous :

EMPLACEMENT DU MARCHÉ DE PORT JOINVILLE ET ABONNEMENTS	2024	2025	2026
TARIF ABOONNE ANNUEL : Présence de 9 mois minimum avec obligation de présence de 3 jours par semaine minimum			
Le mètre carré hors branchement électrique/année	60,34 €	61,55 €	62,40 €
TARIF ABOONNE ANNUEL : Présence de 6 mois minimum avec obligation de présence de 3 jours par semaine minimum			
Le mètre carré hors branchement électrique/année	75,38 €	76,89 €	77,90 €
A LA JOURNEE			
Le mètre carré hors branchement électrique/jour	1,75 €	1,79 €	1,81 €
TARIF ABOONNE ANNUEL : Présence sur le marché de St Sauveur en supplément de Port Joinville			
Le mètre carré hors branchement électrique/mois	13,41 €	13,68 €	13,90 €
PENALITE DE NON RESPECT DE L'ABONNEMENT (absence non justifiée - ajout sur le prix d'abonnement concerné)	30,00%	30,00%	30,00%
TARIF ELECTRICITE PORT-JOINVILLE/AN			
Forfait annuel 0 à 1 ampères	100,00 €	104,50 €	109,20 €
Forfait annuel 1 à 5 ampères	156,75 €	163,80 €	171,20 €
Forfait annuel 5 à 10 ampères	297,83 €	311,23 €	325,30 €
Forfait annuel 10 à 15 ampères	407,25 €	425,58 €	444,80 €
Forfait annuel 15 à 20 ampères	627,00 €	655,22 €	684,70 €
Forfait annuel 20 à 25 ampères	783,75 €	819,02 €	855,90 €
Forfait annuel 25 à 30 ampères	940,50 €	982,82 €	1 027,10 €
Forfait annuel 30 à 35 ampères	1 097,25 €	1 146,63 €	1 198,30 €
Forfait annuel 35 à 40 ampères	1 254,00 €	1 310,43 €	1 369,40 €
tarif journalier	1,71 €	1,79 €	1,90 €
TARIF ELECTRICITE ABOONNE SAINT SAUVEUR/2 MOIS			
Forfait 2 mois 0 à 1 ampères	35,00 €	36,58 €	38,30 €
Forfait 2 mois 1 à 5 ampères	39,90 €	41,70 €	43,60 €
Forfait 2 mois 5 à 10 ampères	75,81 €	79,22 €	82,80 €
Forfait 2 mois 10 à 15 ampères	119,70 €	125,09 €	130,80 €
Forfait 2 mois 15 à 20 ampères	159,60 €	166,78 €	174,30 €
Forfait 2 mois 20 à 25 ampères	199,50 €	208,48 €	217,90 €
Forfait 2 mois 25 à 30 ampères	239,40 €	250,17 €	261,50 €
Forfait 2 mois 30 à 35 ampères	279,30 €	291,87 €	305,00 €
Forfait 2 mois 35 à 40 ampères	319,20 €	333,56 €	348,60 €

Il sera rendu compte de la présente décision au prochain conseil municipal.

Fait à l'Île d'Yeu, le 19 décembre 2025

**La Maire,
Carole CHARUAU**

